

Projet OIBT 456/07 Rév.4 (F) : Renforcement des capacités des membres du Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale pour la formation en gestion durable des concessions forestières

Nkwinkwa D.¹, Ibrahim Sambo S.²

- (1) Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale, Conseiller Technique du Projet OIBT
PD 456/07 Rév4 (F) / e-mail : d.nkwinkwa@riffec.org
(2) Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale, Coordonnateur Régional.

Résumé

Les Secrétariats de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et l'Organisation des Bois Tropicaux (OIBT) ont décidé d'unir leurs efforts, dans le cadre de leur soutien au Projet intitulé « Renforcement des capacités des membres du Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) pour la formation en gestion durable des concessions forestières ». Ce Projet sous régional est mis en œuvre par le RIFFEAC, sous l'égide de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), en vue de contribuer à corriger de manière

significative le déficit en cadres forestiers observé dans les pays du Bassin du Congo. Les principaux axes de ce projet sont basés sur l'élaboration des modules de formation de référence en gestion durable des forêts, le renforcement des capacités des formateurs, et l'appui des institutions de formation du RIFFEAC pour leur permettre de former des cadres forestiers qualifiés pour la mise en œuvre de la Gestion Durable des Forêts (GDF), la conservation de la biodiversité et le bien-être des populations riveraines.

Mots clés : Renforcement des capacités, modules de formation, gestion durable

Abstract

The Secretariats of the Convention on Biological Diversity (CBD) and the Tropical Timber Organization (ITTO) have decided to join their efforts, as part of their supports to the project entitled "Capacity Building of the members of Network of Forestry and Environmental Training Institutions of Central Africa (RIFFEAC) for the sustainable management of forest concessions training ". This Regional Project is implemented by RIFFEAC under the management of the Central Africa Forests Commission

(COMIFAC) to contribute significantly to correct the lack of forestry managers observed in the Congo Basin. The main axes of this project are based on the development of sustainable management reference in forestry training modules, building capacities of teachers and support of RIFFEAC training institutions to enable them to train qualified professional foresters for the implementation of Sustainable Forest Management (SFM), biodiversity conservation and the welfare of local populations.

Keywords: Capacity building, training modules, sustainable management

1. Introduction

La demande de formation permettant d'assurer la Gestion Durable des Forêts (GDF) augmente en proportion avec les défis auxquels sont confrontés les pays du Bassin du Congo. En effet, dans ces pays, le développement de la GDF est moins avancé que dans les pays asiatiques et latino-américains. Les 36 millions d'ha de forêts tropicales gérées durablement dans les pays membres de l'OIBT producteurs de bois, se répartissent ainsi : 17% pour l'Afrique (principalement dans le Bassin du Congo), 54% pour l'Asie et 29% pour l'Amérique latine (AFD Tropical 2005, OIBT). Les forêts du Bassin du Congo sont pourtant appelées

à jouer un rôle croissant dans l'avenir, notamment, la réduction de la pauvreté, le développement humain, la conservation de la biodiversité, le maintien de l'équilibre écologique global, dans le cadre d'une gestion durable et intégrée des forêts tropicales de la sous-région. Au cours de l'Année Internationale de la Biodiversité (AIB) 2010, un Mémoire d'entente est conclu entre le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et le Secrétariat de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), afin de soutenir la mise en œuvre d'un Projet relatif au Renforcement des capacités des membres du Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale

(RIFFEAC) pour la formation en gestion durable des concessions forestières. Le Projet OIBT 456/07 rév.4 (F) a pour objectif de contribuer au développement des capacités en ressources humaines nécessaires pour atteindre la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, tout en conciliant les exigences socio-économiques et le maintien des équilibres écologiques. De manière spécifique, il va renforcer la capacité des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique Centrale afin qu'elles soient en mesure de former un personnel qualifié, pour la mise en œuvre de la gestion durable des concessions forestières tout en assurant la conservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo.

Les trois principaux produits attendus de ce projet sont les suivants:

- Produit 1: Six (6) modules ou programmes de formation de référence harmonisés en GDF, élaborés, revus, adaptés et mis en œuvre, en prenant en compte la conservation de la biodiversité dans le cadre du programme de travail de la CDB sur la biodiversité forestière. L'un des six modules/programmes sera axé sur la conservation de la biodiversité ;
- Produit 2: Cent dix (110) formateurs à plein temps et cent soixante-dix (170) formateurs vacataires ou à temps partiel dans sept (7) institutions membres fondatrices du RIFFEAC formés ou recyclés à l'utilisation des équipements et matériels acquis pour le renforcement des capacités, en relation avec les six (6) programmes ou modules d'enseignement devant être finalisés dans le cadre du Produit 1 ;
- Produit 3: Équipements et matériels de formation et d'enseignement acquis et fournis à chaque institution de formation et amélioration des infrastructures (salles de classe, laboratoires et autres installations), en accord avec les besoins de chaque institution de formation, en vue de combler progressivement le déficit annuel de cent quatre-vingt (180) ingénieurs et quatre cent quarante (440) techniciens supérieurs forestiers requis pour les actions de GDF et de conservation de la biodiversité dans les pays du Bassin du Congo.

La mise en œuvre de ce Projet qui a démarré en Avril 2012, a permis de lancer les activités relatifs à :

- L'élaboration du contenu de six modules de formation de référence pour la gestion durable des concessions forestières et à la conservation de la biodiversité ;
- L'élaboration d'une méthodologie d'enseignement permettant de mettre en œuvre chaque module de formation ;
- L'adoption des modules élaborés suivant la stratégie Sous-régionale du RIFFEAC ;

- L'opérationnalisation de ces modules dans les institutions de formation forestière et environnementale nécessite la modernisation des infrastructures et l'acquisition des équipements appropriés.

L'OIBT a bien voulu, dans le cadre du Projet 456/07 rév.4 (F), renforcer la capacité de sept institutions membres du RIFFEAC sur quatre plans, classifiés en catégorie ainsi qu'il suit :

1. Construction/réhabilitation des infrastructures;
2. Dotation en véhicules/bus ;
3. Equipements et matériels informatique ;
4. Equipements et matériels forestiers.

Ces acquisitions devront répondre aux exigences d'une pédagogie moderne et permettre l'adaptation d'une formation professionnelle aux enseignements plus poussés.

Les responsables des institutions bénéficiaires du Projet ont eu plus d'une fois l'occasion de se réunir sous la coordination régionale du RIFFEAC, pour s'accorder sur la répartition du budget alloué à chaque institution et pour chacune des catégories. Ils se sont par ailleurs entendus sur la méthode d'élaboration des listes de besoins de leurs institutions, en tenant compte des priorités à la mise en œuvre de la GDF.

Le RIFFEAC s'est assuré que les listes de besoins envoyés par les responsables soit en cohérence avec celles dressées lors de l'élaboration des méthodologies d'opérationnalisation de chaque module.

2. Matériel et méthodes

2.1. Localisation des institutions bénéficiaires du projet

Sept (7) institutions de formation membres du RIFFEAC sont bénéficiaires de la mise en œuvre. Les informations et données de base qui ont motivé le choix sont représentées dans le tableau 1.

L'importance du secteur forestier dans les pays couverts par ce Projet Sous-régional au moment de son identification est présentée dans le tableau 2.

2.2. Répartition du Budget alloué aux institutions bénéficiaires du Projet

La répartition du budget a fait l'objet de six réunions de concertations entre les responsables des institutions bénéficiaires et l'agence d'exécution du Projet. Chaque responsable a défendu son budget en se basant sur ses besoins prioritaires. Toutefois, le RIFFEAC en a rendu compte au Secrétaire Exécutif de l'OIBT, qui lui a accordé son avis de non objection. La proposition retenue a été communiquée aux responsables, et

Tableau 1: Données fondamentales relatives aux cinq pays du Bassin du Congo

Pays	Superficie (x1000 km ²)	Population 2010				PIB par tête (US\$)	Classement de l'indice ONU de développement humain (2010)
		Total (million)	Densité (No./km ²)	Taux annuel de croissance (%)	Espace rural (% du total)		
Cameroun	475	18,5	40	2,2	44	1 072	131/169
Gabon	268	1,5	6	1,8	14	8 396	93/169
RCA	623	4,4	7	1,9	61	469	159/169
Congo	342	3,7	11	1,9	38	3 075	126/169
RDC	2 345	66	28	2,7	65	189	168/169
Total	4 053	94,1	23	2,52	59	619	---

Source: *Hebdomadaire Jeune Afrique, Hors-Série No.27, 2011*

chacun s'est attelé à dresser la liste des besoins de son institution.

2.3. Elaboration des listes de besoin de chaque institution

Les besoins des institutions de formation sont multiples, ils varient en fonction de la nature de l'institution (postuniversitaire, universitaire ou technique), la nature de la formation (initiale, continue, spécialisation), des effectifs des apprenants et des infrastructures existants, relevées lors de l'état des lieux des institutions réalisé par le RIFFEAC.

2.3.1. Catégorie construction/réhabilitation

Six institutions sont bénéficiaires de cette catégorie selon les termes de l'accord du Projet. Les besoins de chacune d'elles sont enregistrés et envoyés au Secrétariat Exécutif de l'OIBT.

2.3.2. Catégorie Véhicule/Bus

Les sept institutions impliquées dans la réalisation du Projet sont bénéficiaires de cette catégorie. Les responsables des institutions concernées ont envoyés les spécifications des véhicules de leur choix au RIFFEAC qui devra s'occuper des acquisitions.

2.3.3. Catégorie équipements, matériels et

accessoires informatiques

Les enquêtes menées auprès des responsables des quatre institutions bénéficiaires de cette catégorie ont permis au RIFFEAC d'obtenir leurs listes de besoins.

2.3.4. Catégorie équipements et matériels forestiers

Au cours de l'élaboration des méthodologies d'opérationnalisation des modules de formation, les membres des Groupes de Travail Thématique (GTT) ont établi les listes des équipements et matériels didactiques indispensables à la mise en œuvre des modules élaborés. Les partenaires techniques de l'Université LAVAL et du CERFO ont émis un avis qui a été pris en compte par les responsables des institutions avant l'élaboration de la liste finale des besoins de cette catégorie.

2.4. Technique d'acquisition

L'agence d'exécution a mené plusieurs enquêtes afin d'obtenir des listes de besoins pouvant satisfaire la demande des besoins prioritaires des sept institutions concernées. Ces listes sont mises à la disposition du Secrétariat Exécutif de l'OIBT et le RIFFEAC attend l'avis de non objection de l'OIBT, pour lancer les avis d'appel d'offres internationaux. La suite de la procédure est axée sur le choix des prestataires qui seront approuvés par l'OIBT avant toute acquisition.

Tableau 2 : Exportation des produits forestiers (en 2009)

Pays	Volume (1000 m ³)	Valeur (dollar US)
Cameroun	920	534
Gabon	2.133	978
RCA	102	65
Congo	1.045	201
RDC	267	173

Sources: OIBT et FORAF

3. Résultats

3.1. Localisation des institutions par pays

Les sept institutions de formation membres du RIFFEAC compris dans l'analyse des acteurs du Projet par pays sont :

République du Cameroun :

- La Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles de l'Université de Dschang (FASA)
- L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo (ENEF Mbalmayo)

- Le Centre Régional d'Enseignement Spécialisé en Agriculture Forêt-Bois (CRESA)

République du Gabon

- L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF-Gabon)

République du Congo

- L'Institut de Développement Rural (IDR) devenu l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie (ENSAF)

République Centrafricaine (RCA)

- L'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR)

République Démocratique du Congo (RDC)

- L'Ecole Régionale Postuniversitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrée des Forêts et Terroirs Tropicaux (ERAIFT).

3.2. Répartition du budget par institution et par catégorie d'acquisition

A l'issu des réunions relatives à la répartition du budget alloué par l'OIBT, chaque institution s'est vue affecter un budget selon la catégorie d'acquisition. Le récapitulatif de cette répartition est révélé dans le tableau 3.

3.3. Liste des besoins de chaque institution

3.3.1. Catégorie construction/réhabilitation

Six institutions sont bénéficiaires de cette catégorie: le CRESA Forêt-Bois, la FASA, l'ENEF de Mbalmayo, l'ENEF du Cap Estérias l'ENSAF et l'ISDR. Les besoins de chacune d'elles sont les suivantes :

- Le CRESA Forêt-Bois : réhabilitation de l'amphithéâtre, du bâtiment de l'antenne Pédagogique et Scientifique de l'Université de Dschang à Yaoundé, du dortoir et de la clôture ;

- La FASA : construction d'un complexe constitué des salles de cours, de la salle informatique et de la bibliothèque ;

- L'ENEF de Mbalmayo : construction d'un bâtiment (R+1) qui servira de centre de documentation et des archives ;

- L'ENEF du Cap Estérias : construction d'un atelier de menuiserie avec une mezzanine ;

- l'ENSAF : construction d'un bâtiment (R+1) constitué d'un laboratoire et des salles de classe ;

- L'ISDR : construction de deux bâtiments dont l'un est constitué de 3 salles de classe et l'autre de 3 bureaux et d'une salle des professeurs.

3.3.2. Catégorie Véhicule/Bus

Les sept institutions impliquées dans la réalisation du Projet sont bénéficiaires de cette catégorie selon les termes de l'accord, malheureusement, l'agence d'exécution a privé l'ISDR de cette acquisition. En dehors de l'ENSAF qui sollicite un véhicule Pick-up, les cinq autres institutions ont besoin d'un bus Toyota COASTER de trente (30) places.

3.3.3. Catégorie équipements, matériels et accessoires informatiques

Quatre (4) institutions sont bénéficiaires de cette catégorie : le CRESA Forêt-Bois, l'ERAIFT, l'ENSAF et l'ISDR. Les listes y relatives sont fournies par les responsables des institutions après concertation avec les enseignants sur leurs besoins réels pour la modernisation des enseignements.

3.3.4. Catégorie équipements et matériels forestiers

Six institutions sont bénéficiaires de cette catégorie, le CRESA Forêt-Bois, la FASA, l'ERAIFT, l'ENEF de Mbalmayo, l'ENSAF et l'ISDR. Les listes de besoins enregistrées présentent des spécifications pour chaque matériel désigné.

Tableau 3 : répartition de budget par institution et par catégorie d'acquisition (dollar US)

Catégorie d'acquisitions prévues par le projet	Budget alloué selon accord	Nouvelles prévisions des besoins par institutions						
		CRESA	FASA-Dschang	ENEF Cameroun	ENSAF/IDR	ENEF-Gabon	ERAIFT	ISDR
1. Construction/réhabilitation infrastructure	927 071	83 220	224 694	94 871	208 050	191 406		124 830
2. Véhicule/bus	382 812	63 802	63 802	63 802	63 802		63 801	63 801
3. Equipement, matériels et accessoires informatique	262 143	40 445			52 429		130 323	38 947
4. Equipement et matériels forestiers	421 779	40 700	70 030	59 502	71 860		79 916	99 770
Total	1 993 805	228 168	358 526	218 175	396 141	191 406	274 040	327 348

Source : Quatrième rapport semestriel du Projet OIBT no 456/07 rev.4 (F) février 2015

4. Discussion

4.1. Localisation des institutions

L'ensemble des cinq (5) pays où sont logés les institutions bénéficiaires de ce Projet couvrent les trois quarts de la superficie totale des pays du Bassin du Congo et représentent environ 97% de la superficie forestière de la Sous-région. Le PIB moyen par habitant est d'environ 619 dollar US et quatre pays sur les cinq sont classés parmi les pays les moins avancés. La République du Gabon constitue une exception avec un PIB par habitant 13 fois supérieur à la moyenne. Environ 60% de la population totale vivent dans des zones rurales alors que la situation est variable du Gabon (plus faible proportion avec 14%) à la RDC (la plus forte avec 68%).

4.2. Répartition du Budget alloué aux institutions bénéficiaires du Projet

Les fonds mobilisés pour la mise en œuvre de ce Projet proviennent principalement du Gouvernement japonais à travers la JICA, la coopération suisse et la coopération belge. Le Gabon ayant un PIB assez élevé, la JICA qui a apporté la plus grande contribution a refusé d'appuyer l'ENEF du Gabon estimant que leur gouvernement peut le faire. Les autres bailleurs (Suisse et Belge) ont mis à la disposition de cette institution un fonds leur permettant de participer à l'élaboration des modules de formation.

Le budget alloué à chaque institution par catégorie d'acquisition est lié à l'évaluation des besoins enregistrés lors de l'identification du Projet. Au cours de la mise en œuvre du Projet, les fluctuations du dollar américain, devise utilisé dans le cadre de ce Projet ont eu un impact sur le budget et par conséquent, les responsables des institutions ont révisé la liste de leurs besoins.

4.3. Listes de besoin de chaque institution

La révision du budget par les bailleurs de fonds a entraîné un réajustement de la liste des besoins de chaque institution.

L'ENEF Mbalmayo qui a accordé une priorité à la catégorie construction, a supprimé la catégorie équipements pour avoir plus de ressources pour cette réalisation.

L'ISDR s'est vu supprimé l'acquisition de la catégorie véhicule/Bus par l'agence d'exécution pour des raisons de négligence de l'acquisition précédente en provenance du Projet PEFOGRN-BC.

L'ENEF du Gabon a profité du reste de fonds mis à sa disposition pour l'élaboration des modules

de formation pour demander la construction et l'équipement d'un atelier de menuiserie.

Les quatre autres institutions : FASA, CRESA Forêt-Bois, ENSAF, ERAIFT ont révisé la liste de leurs besoins.

4.4. Technique d'acquisition

Les enquêtes permettant de dresser la liste définitive des besoins de chaque institution ont été menées par les responsables des institutions sous la supervision du RIFFEAC. La mutation des responsables de certaines institutions a quelque peu retardé le processus, du fait que les priorités des anciens responsables n'étaient pas toujours approuvées par les nouveaux responsables.

5. Conclusion

La réalisation des activités prévues dans le cadre de ce Projet évolue normalement. Des sept institutions bénéficiaires, quatre ont connu des mutations des responsables. Ceux nouvellement affectés au poste ont des priorités en besoins qui ne sont pas toujours les mêmes que ceux de leurs prédécesseurs. Certains ont pris un temps pour connaître le Projet et un temps pour établir leurs besoins, qui n'étaient pas toujours en concordance avec le budget disponible. La réalisation des activités prévues dans le troisième Plan Opérationnel Annualisé (POA), a connu quelques difficultés dont la principale, est la réaction non spontanée des responsables d'institutions bénéficiaires.

Le budget du projet a connu une modification qui a entraîné une révision de sa répartition par institution et par catégorie. A cet effet, chaque responsable d'institution bénéficiaire a réajusté les listes des besoins de son institution tout en accordant des nouvelles priorités par catégorie d'acquisition.

Bibliographie

Commission des Forêts du Bassin du Congo, 2005: Plan de convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale p 29

Quatrième rapport semestriel du Projet OIBT n° 456/07 rev.4 (F) février 2015

Jeune Afrique, Hors-Série n° 27, 2011

Organisation Internationale des Bois Tropicaux, 2007 : Descriptif du projet n° PD 456/07 rév.4 (F) 55p

Organisation Internationale des Bois Tropicaux, 2007 : Descriptif du projet n° PD 456/07 rév.4 (F) 55p

AFD Tropical 2005, OIBT